

## Introduction à la messe de la Saint Vincent

Depuis le moyen-âge, les confréries ont soutenu la vie religieuse et communautaire dans nos villages Comtois. Les confréries étaient constituées des échevins, des artisans, des paysans ;... des vigneron, comme ici à Champlitte.

Lorsque le prévôt, c'est à dire le responsable devait passer la main, au cours d'un office du soir appelé « vêpres », lorsque les chantres entonnaient le Magnificat, le cantique de l'exaltation de la Vierge Marie, d'un seul coup, tous les confrères se levaient et chantaient avec encore plus de ferveur au moment où il est dit qu'il renverse les puissants et élève les humbles, exactement au mot « déposait », le prévôt déposait les insignes de sa charge puis quittait sa place d'honneur pour aller regagner le simple banc des confrères.

À l'image des prévôts d'autrefois, l'abbé Jean-Christophe Demard, le 17 février 2021 a déposé sa vie entre les mains de notre Créateur, après avoir reçu quelques heures plus tôt la communion eucharistique.

Ce matin, nous pouvons, chers confrères, chers Chanitois, chers élus, chers clercs, chers amis, vous sentir orphelins ! Mais, à l'absence de celui qui fut gardien d'une tradition ininterrompue de 1612 jusqu'à ce jour, j'ai envie de répondre : présence !.

Présence des membres de la confrérie, présence du groupe folklorique, présence des autorités civiles, présence des habitants et fidèles paroissiens, présence de la chorale, des travailleuses missionnaires et des enfants de cœur, présence des confrères non pas de St. Vincent cette fois-ci mais de sacerdoce, présence plus particulière d'un ami intime du Père Demard, Monseigneur Philippe Ballot, devenu depuis quelques années, maintenant, évêque de Chambéry mais qui a gardé une partie de son cœur, attaché au diocèse de Besançon dont il est issu.

Chacun d'entre nous, nous sommes dépositaires de cet héritage culturel et spirituel de la famille Demard et nous essayons de faire vivre leur œuvre si précieuse et importante !

C'est entre autre, tout le sens de la remise des houes d'or en fin de matinée !

Bernard Henriot me rappelait que pendant l'occupation nazie, Albert Demard, le père de Jean-Christophe, n'avait pas abandonné la tradition puisque, sous son ample cape, il avait dissimulé la statue de St. Vincent afin de la porter dans la famille Henriot, toute manifestation publique étant prohibée.

Sans tambour ni trompette, pourrions-nous dire, la St. Vincent avait bien eu lieu.

L'an dernier, le St est resté au chaud, à demeure, en revanche la messe fut dite, perpétuant la transmission.

Cette année, les contraintes sanitaires empêchent le déroulement habituel. Vous observerez quelques modifications mais le St. sera bien remis à un nouveau bâtonnier en la personne de Jean Linotte et de son épouse Cécile.

Encore, cette année le beffroi de la collégiale, haut de ses 600 ans, peut entendre résonner la litanie des Saints comme l'hymne de fête, mariant le passé au présent et pour terminer avec les propos de Jean-Christophe Demard, « La fête de St. Vincent est le témoignage vivant d'une expression religieuse communautaire mais aussi d'une très forte solidarité matérielle et spirituelle. »

En communion avec nos amis du Mexique, bonne fête !

Père Pierre Bergier